



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

قنصلية الجزائر بوجدة

Consulat d'Algérie à Oujda

Tarifs appliqués aux actes délivrés par le Consulat d'Algérie à Oujda Conformément aux dispositions de la loi de finances de 2020

NATURE DE L'ACTE	MONTANT EN DA	MONTANT EN DH
Certificat de vie-protection	200,00 DA	24,00 DH
Certificat de non-mariage et de non-remariage	200,00 DA	24,00 DH
Certificat de changement de résidence (C.C.R) - Ce droit est augmenté de 400DA soit 48,00 DH par 10 000 DA. - Ce droit est réduit de 50% pour les seuls (e) étudiants (e) et stagiaires.	4000,00 DA	480,00 DH
Attestation d'accueil ou certificat d'hébergement	500,00 DA	60,00 DH
Autorisation Paternelle	200,00 DA	24,00 DH
Légalisation/ Unité	200,00 DA	24,00 DH
Certificat Conforme à l'original / unité	200,00 DA	24,00 DH
Copie certifiée conforme / unité	200,00 DA	24,00 DH
Procuration	500,00 DA	60,00 DH
Déclaration sur l'honneur	200,00 DA	24,00 DH
Visa pour acte d'algérianisation des navires	25 000,00 DA	3 000,00 DH
Visa de certificat de sécurité ou de navigabilité des navires	30 000,00 DA	3 600,00 DH
Délivrance de la traduction d'un livret de famille	2 000,00 DA	240,00 DH
Délivrance d'un duplicata de livret de famille	2 000,00 DA	240,00 DH
Attestation de représentant légal	500,00 DA	60,00 DH
Déclaration de Perte	200,00 DA	24,00 DH
Attestation d'immatriculation consulaire	200,00 DA	24,00 DH
Attestation de radiation des registres d'immatriculation	200,00 DA	24,00 DH
Visas pour documents commerciaux	6 000,00 DA	720,00 DH
Certificat d'origine pour marchandise - Ce droit est augmenté de 10DA soit 1,20DH par 10 000 DA de valeur déclarée.	6 000,00 DA	720,00 DH
Transfert de corps	40,00 DA	5,00 DH

NB : D'autres actes consulaires sont délivrés à titre gratuit. Voir avec l'agent consulaire

